

JOURNAL OFFICIEL**DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS	ANNONCES ET AVIS DIVERS																																												
<p>Pour abonnements et les annonces s'adresser au Directeur de l'Imprimerie Nationale à Rufisque</p> <p>Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.</p> <p>Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 60 francs</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">VOIE NORMALE</th> <th colspan="2">VOIE AÉRIENNE</th> </tr> <tr> <th>Six mois</th> <th>Un an</th> <th>Six mois</th> <th>Un an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sénégal et autres États de l'ex-A.O.F.....</td> <td>3.000 frs</td> <td>5.000 frs</td> <td>4.200 frs</td> <td>7.500 frs</td> </tr> <tr> <td>France ex A.E.F., A.F.N....</td> <td>3.500 frs</td> <td>6.000 frs</td> <td>5.500 frs</td> <td>9.500 frs</td> </tr> <tr> <td>Étranger.....</td> <td>5.000 frs</td> <td>8.000 frs</td> <td>7.500 frs</td> <td>13.500 frs</td> </tr> <tr> <td>Prix du numéro : Année courante...</td> <td>180 frs</td> <td>—</td> <td>Années antérieures...</td> <td>200 frs</td> </tr> <tr> <td>Recommandé : Année courante...</td> <td>245 frs</td> <td>—</td> <td>Années antérieures...</td> <td>295 frs</td> </tr> <tr> <td>Avion recom. : Année courante...</td> <td>270 frs</td> <td>—</td> <td>Années antérieures...</td> <td>320 frs</td> </tr> <tr> <td>Voie ordinaire : Année courante...</td> <td>210 frs</td> <td>—</td> <td>Années antérieures...</td> <td>260 frs</td> </tr> </tbody> </table>		VOIE NORMALE		VOIE AÉRIENNE		Six mois	Un an	Six mois	Un an	Sénégal et autres États de l'ex-A.O.F.....	3.000 frs	5.000 frs	4.200 frs	7.500 frs	France ex A.E.F., A.F.N....	3.500 frs	6.000 frs	5.500 frs	9.500 frs	Étranger.....	5.000 frs	8.000 frs	7.500 frs	13.500 frs	Prix du numéro : Année courante...	180 frs	—	Années antérieures...	200 frs	Recommandé : Année courante...	245 frs	—	Années antérieures...	295 frs	Avion recom. : Année courante...	270 frs	—	Années antérieures...	320 frs	Voie ordinaire : Année courante...	210 frs	—	Années antérieures...	260 frs	<p>La ligne..... 125 francs</p> <p>Chaque annonce répétée..... Moitié prix</p> <p>(Il n'est jamais compté moins de 600 f. pour les annonces)</p> <p>Compte postal : 45-20 - DAKAR</p>
	VOIE NORMALE		VOIE AÉRIENNE																																											
	Six mois	Un an	Six mois	Un an																																										
Sénégal et autres États de l'ex-A.O.F.....	3.000 frs	5.000 frs	4.200 frs	7.500 frs																																										
France ex A.E.F., A.F.N....	3.500 frs	6.000 frs	5.500 frs	9.500 frs																																										
Étranger.....	5.000 frs	8.000 frs	7.500 frs	13.500 frs																																										
Prix du numéro : Année courante...	180 frs	—	Années antérieures...	200 frs																																										
Recommandé : Année courante...	245 frs	—	Années antérieures...	295 frs																																										
Avion recom. : Année courante...	270 frs	—	Années antérieures...	320 frs																																										
Voie ordinaire : Année courante...	210 frs	—	Années antérieures...	260 frs																																										

SOMMAIRE**PARTIE OFFICIELLE****DÉCRETS, ARRÊTÉS ET DÉCISIONS****PRIMATURE****SECRETARIAT D'ÉTAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS**

1978

11 avril..... Arrêté ministériel n° 4088 M.J.S.-D.E.P.F.C.-D.E.P. fixant la liste des candidats admis aux concours direct et professionnel d'entrée à la section préparatoire au diplôme d'instructeur d'éducation populaire et sportive (régularisation) 798

DÉLÉGATION GÉNÉRALE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

1978

12 avril..... Arrêté primatorial n° 4135 P.M.-D.G.R.S.T.-C.T.-A.D. portant délégation de signature 798

12 avril..... Arrêté primatorial n° 4136 P.M.-D.G.R.S.T.-C.T.-A.D. fixant la composition et les fonctions de la sous-commission technique de la commission consultative de la Documentation scientifique et technique 798

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

1978

19 mai..... Décret n° 78-457 portant création des communautés rurales dans la Région de la Casamance 798

18 avril..... Arrêté ministériel n° 4339 M.INT.-D.G.S.N.-D.P.E.T.V. prononçant l'expulsion du territoire de la République du Sénégal du ressortissant voltaïque Abdou Salam Ouédraogo 810

18 avril..... Arrêté ministériel n° 4340 M.INT.-D.G.S.N.-D.P.E.T.V. prononçant l'expulsion du territoire de la République du Sénégal du ressortissant guinéen Mamadou Diallo 810

18 avril..... Arrêté ministériel n° 4342 M.INT.-D.G.S.N.-D.P.E.T.V. prononçant l'expulsion du territoire de la République du Sénégal du ressortissant malien Issa Cissé 810

18 avril..... Arrêté ministériel n° 4343 M.INT.-D.G.S.N.-D.P.E.T.V. prononçant l'expulsion du territoire de la République du Sénégal du ressortissant malien Abdou Hourayata Baldé 810

18 avril..... Arrêté ministériel n° 4344 M.INT.-D.G.S.N.-D.P.E.T.V. prononçant l'expulsion du territoire de la République du Sénégal du ressortissant de la Guinée Bissau Samba Diallo 810

18 avril..... Arrêté ministériel n° 4345 M.INT.-D.G.S.N.-D.P.E.T.V. prononçant l'expulsion du territoire de la République du Sénégal du ressortissant guinéen Ibrahim Ba 810

1978

18 avril..... Arrêté ministériel n° 4346 M.INT.-D.G.S.N.-D.P.E.T.V. prononçant l'expulsion du territoire de la République du Sénégal du ressortissant malien Mamadou Wattara 810

18 avril..... Arrêté ministériel n° 4347 M.INT.-D.G.S.N.-D.P.E.T.V. prononçant l'expulsion du territoire de la République du Sénégal du ressortissant guinéen Seydou Barry 810

18 avril..... Arrêté ministériel n° 4349 M.INT.-D.G.S.N.-D.P.E.T.V. prononçant l'expulsion du territoire de la République du Sénégal du ressortissant guinéen Alpha Diallo 810

26 avril..... Arrêté ministériel n° 4721 M.INT.-D.G.S.N.-D.P.E.T.V. prononçant l'expulsion du territoire de la République du Sénégal de la ressortissante norvégienne Sylvie Arbib 811

26 avril..... Arrêté ministériel n° 4722 M.INT.-D.G.S.N.-D.P.E.T.V. prononçant l'expulsion du territoire de la République du Sénégal de la ressortissante norvégienne Renata Thérèse Arbib 811

19 avril..... Arrêté ministériel n° 4477 M.INT.-D.A.G.A.T. portant fermeture provisoire du bar installé au n° 187 à Bopp, Dakar 811

22 avril..... Arrêté ministériel n° 4526 M.INT.-D.A.G.A.T. portant autorisation d'exploitation d'une buvette à l'enseigne « LES FILAOS » sise boulevard de la Libération angle avenue Balley à Dakar 811

22 avril..... Arrêté ministériel n° 4527 M.INT.-D.A.G.A.T. portant autorisation de gérance libre du bar à l'enseigne « RAKADIOU » situé à la gare routière, immeuble Raoul Niang à Thiès 811

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

1978

11 avril..... Arrêté ministériel n° 4100 M.A.E.-S.G. modifiant les dispositions de l'article 1er de l'arrêté n° 3782 du 29 mars 1978 donnant délégation de signature à M. Mady Ndao, secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères 811

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

1978

11 avril..... Arrêté ministériel n° 4102 M.F.A.E.-D.G.I. fixant la date limite de dépôt des déclarations en matière de taxes indirectes 811

11 avril..... Arrêté ministériel n° 4116 M.F.A.E.-D.A.G.E.-PER.-1 B. portant ouverture des concours directs et professionnels et au titre des emplois réservés pour l'accès à l'École nationale des Douanes 811

12 avril..... Arrêté ministériel n° 4125 M.F.A.E.-D.C.P.-D.G.T. portant création d'une caisse d'avances auprès du Ministère des Affaires étrangères « Organisation de la 9^e Session ministérielle de la Conférence islamique du 20 au 28 avril 1978 » 812

20 avril..... Arrêté ministériel n° 4487 M.F.A.E.-D.G.T.-D.C.P. portant création d'une caisse d'avances au Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement « Service du logement » 812

1978

20 avril.....	Arrêté ministériel n° 4495 M.F.A.E.-D.G.T.-D.C.P. portant modification de l'article 2 de l'arrêté n° 11123 M.F.A.E.-D.G.T.-D.C.P. du 2 octobre 1975 créant une caisse d'avances à la Direction de la statistique « Recensement général de la population »	812
24 avril.....	Arrêté ministériel n° 4762 M.F.A.E.-D.G.T.-D.C.P. portant modification de l'article 3 de l'arrêté n° 15154 M.F.A.E.-D.G.T.-D.C.P. du 17 décembre 1977 créant une caisse d'avances au projet bananier de Casamance	813
26 avril.....	Arrêté ministériel n° 4775 M.F.A.E.-S.E.B.-D'INV. portant délégation de signature	813
26 avril.....	Arrêté ministériel n° 4778 M.F.A.E.-S.E.B.-D.D.V. portant délégation de signature	813

MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

1978

11 avril.....	Arrêté ministériel n° 4089 M.P.C. portant délégation de signature	8
---------------	---	---

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

1978

18 avril.....	Arrêté ministériel n° 4368 M.S.P.-D.S.P.-B.E. portant ouverture du concours d'entrée au Centre d'Enseignement spécial en Soins infirmiers (CESSI) régularisation	814
18 avril.....	Arrêté ministériel n° 4369 M.S.P.-D.S.P.-B.E. portant ouverture du concours d'entrée à l'Ecole des Agents sanitaires de Saint-Louis, session des 30 et 31 août 1978	814
18 avril.....	Arrêté ministériel n° 4370 M.S.P.-D.S.P.-B.E. portant ouverture du concours d'entrée à l'Ecole des Sages-Femmes d'Etat, session des 22 et 23 juin 1978	814
18 avril.....	Arrêté ministériel n° 4371 M.S.P.-D.S.P.-B.E. portant ouverture du concours direct et du concours professionnel d'entrée à l'Ecole nationale des Infirmiers et Infirmières d'Etat, session des 29 et 30 juin 1978	814

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces	814
----------------	-----

PARTIE OFFICIELLE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET DÉCISIONS

PRIMATURE

SECRETARIAT D'ÉTAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

ARRETE MINISTERIEL n° 4088 M.J.S.-D.E.P.F.C.-D.E.P. en date du 11 avril 1978 fixant la liste des candidats admis aux concours direct et professionnel d'entrée à la section préparatoire au diplôme d'instructeur d'éducation populaire et sportive, option éducation populaire (régularisation).

Article unique. — Les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis par ordre de mérite :

Concours direct

- | | |
|------------------|------------------|
| 1. Basile Coly; | 3. Albert Ndong. |
| Mamadou Sangaré; | |

Concours professionnel

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1. Ibrahima Diagne; | Adama Sarr; |
| 2. Abdoul Khadre Niang; | 9. Mamadou Bá; |
| 3. Lamine Badji; | 10. Ibrahima Ngning; |
| Babacar Ndoye; | 11. Sidy Diop; |
| 5. Amadou Magatte Ndiaye; | 12. Oumar Ngalla Thiandoum; |
| 6. Doudou Barry Samb; | 13. Sambaly Cissokho; |
| 7. Saliou Ndiaye; | 14. Badara Guèye. |

DÉLÉGATION GÉNÉRALE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

ARRETE PRIMATORAL n° 4135 P.M.-D.G.R.S.T.-C.T.-A.D. en date du 12 avril 1978 portant délégation de signature

Article unique. — M. Jacques Diouf, délégué général à la Recherche scientifique et technique, reçoit délégation pour signer, au nom du Premier Ministre, tous arrêtés et décisions administratives, ainsi que tous autres actes ou correspondances relatifs aux matières relevant de sa compétence, à l'exclusion du contresigne des décrets.

ARRETE PRIMATORAL n° 4136 P.M.-D.G.R.S.T.-C.T.A.D. en date du 12 avril 1978 fixant la composition et les fonctions de la sous-commission technique de la commission consultative de la documentation scientifique et technique.

Article premier. — La sous-commission technique de la commission consultative de la documentation scientifique et technique prévue à l'article 6 du décret n° 77-291 du 14 avril 1971 est composée comme suit :

- le directeur du Centre national de Documentation scientifique et technique;
- le directeur des Archives nationales;
- le directeur de l'Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes;
- le directeur du Centre de Documentation de la Société nationale d'Etudes et de Promotion industrielles;
- le directeur de la Bibliothèque universitaire;
- le directeur de la Bibliothèque nationale;
- le responsable de la Documentation de l'Institut sénégalais de Recherches agricoles;
- le responsable de la documentation de l'Office national de Coopération et d'Assistance au Développement;
- le responsable du Centre de Documentation de l'Institut fondamental d'Afrique noire;
- le responsable du Centre de Documentation de l'Institut de Technologie alimentaire;
- deux représentants de la collectivité scientifique tels que définis à l'article 4 du décret n° 77-291 du 14 avril 1971.

La sous-commission technique est présidée par un représentant du ministre chargé du Plan et de la Coopération et se réunit sur convocation de son président autant de fois que de besoin.

Le secrétariat de la sous-commission est assuré par le directeur du Centre national de Documentation scientifique et technique.

Art. 2. — La sous-commission technique a pour fonctions de préparer, par des études, enquêtes et des suggestions appropriées, les projets de délibération de la commission consultative de la Documentation scientifique.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DECRET n° 78-457 du 19 mai 1978
portant création des communautés rurales
dans la Région de la Casamance

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 37 et 56;

